

Montréal, le 19 avril 2022

Le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes - Étude sur favoriser une transformation juste et équitable du secteur de l'énergie du Canada

Objet : Lettre-mémoire - Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec

Madame,
Monsieur,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de nous avoir invités à la comparution sur la transformation juste et équitable du secteur de l'énergie au Canada.

La FTQ est la plus importante centrale syndicale au Québec, comptant plus de 600 000 membres, dans tous les secteurs d'activité, dont l'énergie. Nous ne sommes donc pas étrangers aux enjeux que vit ce secteur. La FTQ a également développé une expertise dans le dossier de la transition juste depuis les six dernières années.

Avant toute chose, nous comprenons l'importance d'adresser la situation énergétique au Canada et nous saluons le gouvernement de considérer les principes de la transition juste pour y parvenir. Cependant, nous croyons que le gouvernement fait fausse route en n'appliquant la lentille de la transition juste qu'au secteur énergétique. Nous recommandons une approche holistique incluant tous les secteurs d'activité. À ce sujet, nous déplorons que ce dossier n'apparaisse plus dans les lettres de mandat du ministre de l'Environnement. Nous sommes inquiets que le concept de transition juste ne soit réduit qu'à une question de formation professionnelle dans le secteur énergétique. Les lettres de mandat attribuées, contenant la transition juste, laissent présager cette crainte.

Le dernier rapport du GIEC sur l'adaptation ne peut être plus clair : il faut décarboner et transformer toute notre économie maintenant et sortir des énergies fossiles. Le rapport nous indique également que nous en avons les moyens et que cela doit se faire selon le concept de transition juste.

Ce concept n'est pas à définir, mais à adapter aux diverses réalités du Canada. En signant l'*Accord de Paris*, la *Déclaration de Silésie sur la solidarité et la transition juste* et plus récemment la déclaration *Supporting the Conditions for a Just Transition Internationally* à la COP26, le Canada dispose de tous les paramètres nécessaires pour adopter rapidement un plan et des mécanismes de transition juste. Nous vous invitons à vous référer à ces diverses ententes et déclarations.

Parce qu'en fin de compte, il s'agit de mobiliser l'ensemble des milieux de travail, ainsi que leur communauté. C'est seulement de cette façon que nous pourrions nous assurer de ne laisser personne derrière dans l'exercice de la transformation et de la décarbonation de notre économie. Il faut également s'assurer de disposer d'un financement adéquat et des mécanismes exigeants des résultats. Le Fonds pour une transition juste de l'Union européenne en est un bon exemple.

Concrètement, le gouvernement du Canada doit statuer sur des mécanismes réels, tels que l'obligation de mise en place de comités paritaires sur la transition juste dans les milieux de travail. De plus, la transition juste ne peut être réduite qu'à une adéquation formation-emploi, c'est beaucoup plus vaste. En cas de perte d'emplois, toute une panoplie de mesures d'accompagnement doit être adoptée. En ce sens, nous invitons le gouvernement du Canada à donner suite dès maintenant aux recommandations du *Groupe de travail du Canada sur la transition équitable* à rencontrer des collectivités et les travailleurs des centrales au charbon.

La transition juste est également une question d'équité et le gouvernement doit s'assurer que les nouveaux emplois créés seront de qualité et que tous et toutes y auront accès. Nous croyons également que les communautés ont leur mot à dire. Nous recommandons donc au gouvernement de donner suite à la proposition du groupe de travail fédéral dans le secteur du charbon et de mettre en place des centres de la transition juste.

Finalement, nous en appelons au gouvernement d'assumer un leadership fort dans ce dossier. C'est lui le maître d'œuvre. Nous saluons les démarches de consultation depuis l'été dernier et l'inclusion du concept de transition juste dans le plan de réduction des GES 2030. Toutefois, nous croyons que le processus menant à une législation sur la transition juste doit être inclusif et que les syndicats doivent être au cœur de la démarche, avec les organisations d'employeurs. C'est pourquoi nous trouvons désuète l'idée de mettre en place un autre conseil consultatif. Nous sommes persuadés que nous sommes mûrs pour une structure plus efficace. À ce sujet, nous vous recommandons d'étudier les

deux commissions sur la transition juste en Écosse et en Irlande, ainsi que le travail effectué par l'Espagne.

La FTQ croit que le gouvernement devrait mettre en place une structure s'apparentant à une société d'État. Nous invitons également le gouvernement à nommer un sous-ministre à la transition juste.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Denis Bolduc', written over a horizontal line.

Denis Bolduc
Secrétaire général

DB/RP/mk
Sepb-574